

REQUÊTE
EN RACHAT DE SOMMES DETENUES SUR UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE
OU EN AUTORISATION DE PRELEVEMENT DE L'EPARGNE

Date du jugement :

N° RG :

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de tuteur de

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Déclare que

- les ressources mensuelles de la personne protégée s'élèvent à la somme de :
- ses dépenses mensuelles s'élèvent à la somme de :
- son budget mensuel est donc déficitaire de la somme de :

Sollicite en conséquence l'autorisation de (cocher le motif adéquat)

racheter trimestriellement la somme de : sur le contrat assurance vie
dénommé : numéroté :
détenu à : disposant de la somme totale de :

prélever trimestriellement la somme de : sur le compte d'épargne
dénommé : numéroté :
détenu à : disposant de la somme totale de :

prélever semestriellement la somme de : sur le compte d'épargne
dénommé : numéroté :
détenu à : disposant de la somme totale de :

prélever annuellement la somme de : sur le compte d'épargne
dénommé : numéroté :
détenu à : disposant de la somme totale de :

et de

transférer les fonds sur le compte courant numéroté..... détenu à

Je joins à ma requête

- un budget prévisionnel des dépenses et des recettes (mensuel ou annuel)
- le dernier relevé de compte à créditer
- le dernier relevé de compte à débiter

**ORDONNANCE SUR REQUETE
EN RACHAT DE SOMMES DETENUES SUR UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE
OU EN AUTORISATION DE PRELEVEMENT DE L'EPARGNE**

Nousjuge des tutelles, assisté(e) degreffier, statuant,
hors la présence du public, par ordonnance rendue en premier ressort,

Vu la requête ci-jointe et les pièces jointes,

Vu l'urgence,

Attendu que la requête est conforme à l'intérêt de la personne protégée,
Autorisons l'opération énoncée dans la dite requête

N'autorisons pas l'opération sollicitée pour le motif suivant :

.....
.....
.....
.....

Ordonnons l'exécution provisoire

Disons que la présente ordonnance sera notifiée à

-
-
-
-

Fait en notre cabinet, le

LE GREFFIER

LE JUGE DES TUTELLES